

EMMANUEL TWAGIRA-MUNGU.

Ex-Boy Gaétan SEBULIKOKO
Secrétaire indigène.

n° 248/A.I.14
17/6/58

Ruhengeri, le 16 juin 1958.

OBJET:

Plainte contre SEBULIKOKO Gaétan
pour refus de me payer une somme
de 373.-frs

A Monsieur l'Administrateur Assistan

Territoire de Ruhengeri.

Ruhengeri



Monsieur l'Administrateur,

Je prends respectueusement la liberté de venir auprès de votre bienveillance solliciter votre juste compétence dans mon affaire avec le nommé SEBULIKOKO Gaétan votre secrétaire indigène, pour un refus de me payer mon salaire de 2 mois que j'ai travaillé chez lui.

Celui-ci m'a payé pour le mois de mars, une partie en me disant qu'il reste 19.-frs qu'il me payera avec les autres dans le mois courant. Le mois d'avril il ne m'a rien payé, le mois de mai à la date de 29 je fus licencié sans d'abord être payé.

Vous vous souvenez, que je suis venu l'accuser devant vous. Vous m'avez obligé d'aller d'abord au tribunal de la chefferie.

Arrivée au tribunal, le 2.6.58, le Juge refusa en me disant d'apporter 20.-frs à titre de frais d'un procès et 40.-frs comme frais d'inscription .

Le 6.6.58, je fus présent au tribunal avec la somme de 60.-frs exigée par le juge. Celui-ci refusa de nouveau, m'obligea de venir au Territoire où mon adversaire travaille.

En conséquence, Monsieur l'Administrateur, je me permets très humblement, de vous demander de bien vouloir vous occuper de mon affaire avec le plus d'attention pour découvrir la vérité entre Gaétan et moi.

Espérant vos dispositions favorables je vous prie d'agréer Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma considération très respectueuse.

Votre humble serviteur,

TWAGIRA-MUNGU Emmanuel,

El
répondre au juge de ce que il doit pour cette affaire
16/6/58